

*La*  
*Phrase*

**Analyse de la phrase**  
**En ses**  
**Constituants immédiats**

**Les types de phrases**  
**Et les**  
**Règles de réécriture**

## **Objectif de cette unité.**

Cette séquence vous permettra de découvrir une « grammaire nouvelle ». Cette expression est utilisée depuis quelques années pour manifester une différence par rapport à la grammaire traditionnelle.

Vous verrez que l'on peut analyser la phrase en utilisant des procédés autres que ceux dont on a l'habitude d'employer.

Cette « grammaire nouvelle » va faire appel à des concepts autres que ceux auxquels nous avons été habitués jusqu'alors. On parlera cette fois-ci de syntagmes, de constituants immédiats, de modalités, etc.

Les différents exercices qui vous sont proposés, à la suite des données théoriques figurant en première partie du document, vont vous aider à mieux saisir le fonctionnement de la phrase.

Cette démarche incite à une attitude nouvelle face aux règles de fonctionnement de la langue.

En étudiant le contenu de ce dossier, vous découvrirez que l'on peut appréhender le fonctionnement de la langue autrement et vous comprendrez mieux les concepts nouveaux contenus dans certains ouvrages de grammaire.

Le but essentiel de ce dossier est d'amener les enseignants à découvrir une autre grammaire sans pour autant les obliger à l'enseigner. L'essentiel est qu'ils sachent lorsqu'ils acquièrent un ouvrage de grammaire de parvenir à se situer par rapport à ses contenus et pouvoir faire les choix qui leur conviennent.

# Plan

Titres	Pages
Introduction	04
L'analyse en constituants immédiats	05
Les modalités obligatoires et facultatives	08
Les phrases de base	14
Les exercices d'application	20
Le corrigé des exercices	21
La grille d'évaluation	25
Les ouvrages de référence	26

## Introduction.

La phrase est considérée par les grammairiens l'unité centrale de la communication. Dans ce cas tout acte de discours serait considéré en fonction de la phrase et tout texte serait une « composition ou juxtaposition de phrases ». En réalité cette conception du texte est réductrice et très simpliste : le sens du texte est lié à d'autres éléments qui dépassent le niveau phrastique. La grammaire textuelle<sup>1</sup> répond aux besoins de fonctionnement de textes.

Cependant la grammaire textuelle ne peut constituer le point de départ d'un enseignement grammatical. Le grammairien doit se donner un objet d'étude bien défini et bien délimité. Noam Chomsky a établi d'une façon stricte et rigoureuse des règles syntaxiques qui rendent compte du fonctionnement des phrases. Son travail prend la phrase comme unité de base dans la communication et aboutit à une grammaire rigoureuse et cohérente qui présente un intérêt didactique indiscutable.

L'objet de cette unité est de présenter quelques éléments qui permettront de mieux appréhender le fonctionnement grammatical et sémantique, mais dont il est aussi nécessaire de saisir le fonctionnement au sein du texte (oral ou écrit).

---

<sup>1</sup> Ouvrage : *Pour comprendre les lectures nouvelles*, De Boek- Duculot, 1981

# L'analyse en constituants immédiats.

La phrase est un ensemble de signes linguistiques combinés selon des règles précises. Chaque phrase obéit à un principe d'organisation.

On peut essayer d'en rendre compte au moyen d'une analyse en *constituants immédiats*. Cette analyse consiste à attribuer à la phrase une construction hiérarchique. On décompose d'abord l'énoncé en *deux segments*. On subdivise ensuite chacun de ceux-ci en sous - segments et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive aux unités minimales. Soit à décomposer la phrase suivante :

Le jardinier de l'école a planté des arbres.

Recherchons d'abord une autre phrase dont l'analyse ne posera pas de difficultés puisqu'elle serait composée seulement de deux segments. Par exemple : « Le jardinier travaille ».

La comparaison des deux phrases va nous permettre de déterminer le lieu de segmentation de la première phrase : on peut dire.

Le jardinier de l'école	travaille
Le jardinier	a planté des arbres.

On voit donc que la subdivision de la phrase peut être la suivante :

Le jardinier de l'école / a planté des arbres.

Ces deux segments sont les constituants immédiats de la phrase : ils sont immédiatement situés sous l'unité de la phrase.

Décomposons ensuite le premier constituant. Comparons encore ce segment avec un autre segment équivalent mais constitué de deux éléments : par exemple « le gardien ». On obtient.

Le gardien
Le jardinier de l'école

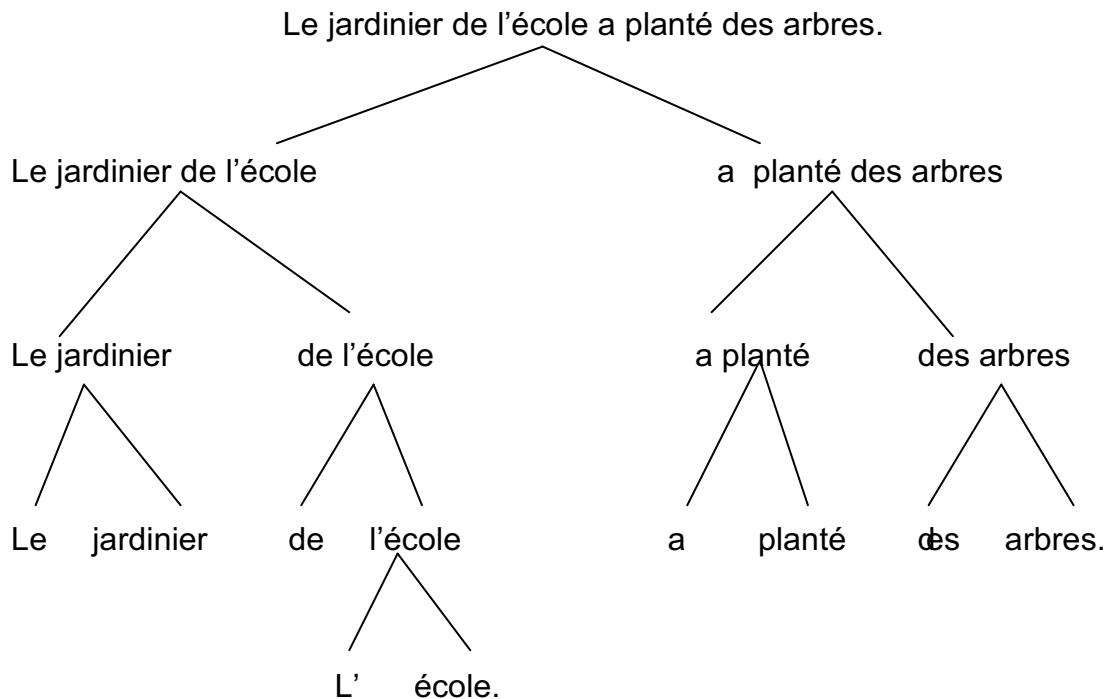
D'où nous pouvons tirer une nouvelle décomposition :

Le / jardinier de l'école.

La comparaison de l'ensemble « jardinier de l'école » avec, par exemple « ouvrier communal » conduira au découpage suivant :

Jardinier / de l'école.

Quant au segment « de l'école », sa confrontation avec l'expression « du parc » fera conclure à la division « de / l'école » ... etc. L'analyse finale peut être représentée par le graphe suivant où chaque étage représente les constituants immédiats de l'étage précédent.



Les constituants immédiats de la phrase sont habituellement désignés par les expressions suivantes : **syntagme nominal** et **syntagme verbal**. Le syntagme nominal est une combinaison de signes linguistiques ordonnés autour d'un nom. Le syntagme verbal a un verbe pour noyau.

Ces syntagmes peuvent être réduits à leur simple expression.

*Omar travaille.*

Ou posséder une extension théoriquement infinie :

*Le petit garçon de six ans qui habite de l'autre côté de la ville  
n'est pas venu à l'école /  
est en retard /  
ne peut venir, ...*

**Phrase** —→ syntagme nominal + syntagme verbal.

Cette formule se réécrit comme suit :

**P** —→ **SN + SV.**

Certaines phrases font exception à cette formule :

- **la phrase impérative** : (Partez !)
- **Certaines exclamatives** : (Magnifique !).

En fait dans l'une et l'autre phrase, le constituant absent est nécessairement requis, mais implicitement, pour que la phrase fonctionne réellement.

Traditionnellement, la phrase a été souvent définie en fonction d'une cohérence sémantique.

Quelques définitions reposant sur le critère de sens :

- La phrase est représentée comme une unité de signification.
- La phrase est un segment de discours sémantiquement autonome.
- La phrase est le plus petit énoncé offrant un sens complet.<sup>2</sup>

C'est-à-dire que la phrase n'a pas besoin d'un contexte pour être interprétable.

Mais cet aspect de la phrase paraît insuffisant. Il y a nécessairement « sens » dès qu'il y a SN + SV.

Ceci va nous mener vers d'autres définitions et celles-ci vont considérer l'aspect syntaxique.

- La phrase est une unité indépendante syntaxiquement.

- La phrase est la grande unité de description grammaticale. C'est une suite d'unités qui peuvent être analysés selon des rapports de partie à un tout, de constituant à constituant. Ces rapports définissent une organisation hiérarchique d'unités emboîtées les unes dans les autres.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Définition donnée par Deloffre.

<sup>3</sup> Définition donnée par Bloomfield

## Les modalités obligatoires et facultatives.

Les modalités de la phrase sont des traits linguistiques qui, affectant la phrase en son entier, en déterminent la structure syntaxique<sup>4</sup> et morphologique<sup>5</sup>. On distingue les modalités obligatoires et les modalités facultatives.

### Les modalités obligatoires

Lorsqu'une personne prend la parole, trois (3) possibilités s'offrent à elle : ou bien elle apporte une information, ou bien elle interroge, ou bien elle commande. Toute phrase est obligatoirement caractérisée par une de ces trois possibilités, et une seule.

Il y a donc trois modalités obligatoires :

- **La modalité énonciative ou déclarative.**
- **La modalité interrogative.**
- **La modalité impérative.**

On a pris l'habitude de représenter comme suit la phrase et la modalité qui lui appartient. Le signe  $\Sigma$  représente l'ensemble des phrases possibles.

---

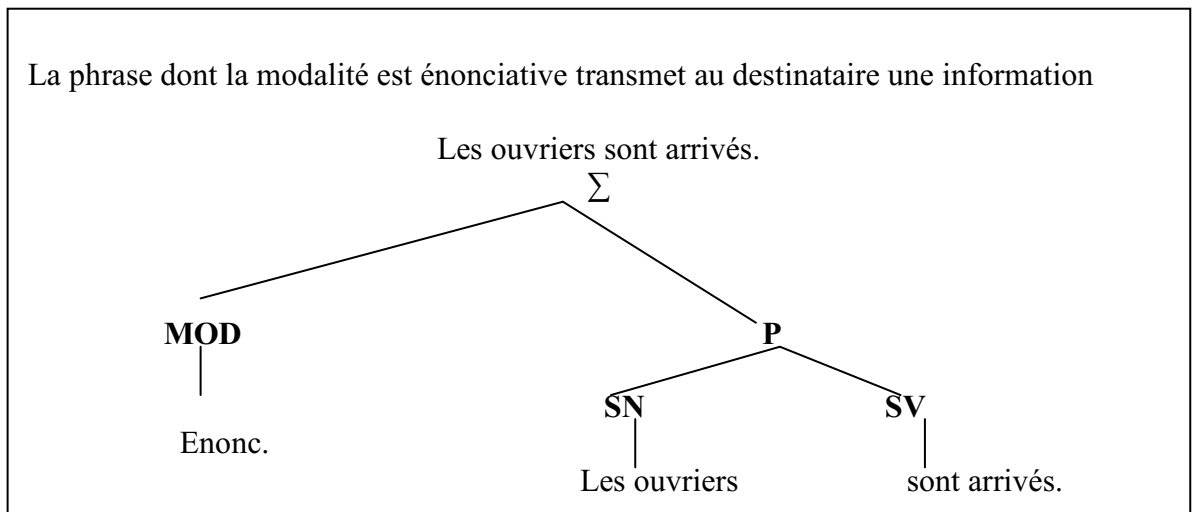
<sup>4</sup> Syntaxe : la syntaxe s'intéresse à l'étude des fonctions des mots à l'intérieur de la phrase. En grammaire traditionnelle comme en linguistique, la syntaxe est la partie de la grammaire décrivant les règles à partir desquelles on combine en phrases les unités significatives.

<sup>5</sup> Morphologie : la morphologie, en grammaire traditionnelle, équivaut à l'étude des formes des mots, c'est-à-dire flexions et dérivations. En linguistique la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots.

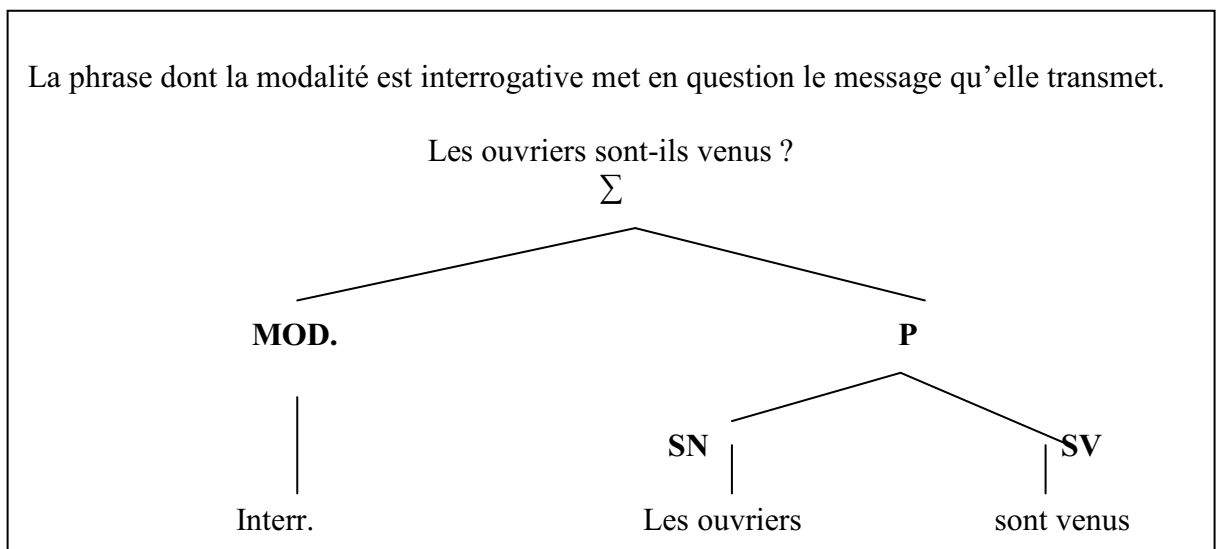
La morphosyntaxe, quant à elle, est la description de la structure interne des mots et des règles de combinaisons des syntagmes en phrases.



### A. La modalité énonciative ou déclarative.



### B. La modalité interrogative.



#### Remarque :

L'interrogation peut porte sur la totalité de la phrase ou su un de ses éléments. On distingue donc l'interrogation partielle et l'interrogation totale.

## Interrogation totale.

L'interrogation porte sur toute la phrase.

Omar est-il arrivé ?

L'interrogation totale demande une réponse par oui ou par non.

Omar est-il parti ? Oui.

## Interrogation partielle.

L'interrogation porte sur un élément de la phrase. SN, SN prép. S  
ADJ. S ADV. (jamais sur le SV).

Qui est arrivé ?

Quand est-il arrivé ?

Comment est-il arrivé ?

L'interrogation partielle réclame une réponse circonstanciée.

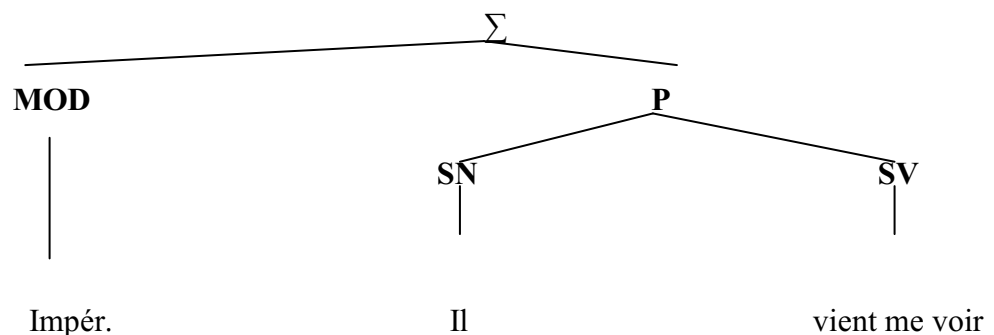
Il est arrivé en bus.

Il est arrivé le soir.

## C. La modalité impérative.

La phrase dont la modalité est impérative transmet au destinataire un ordre, un conseil, un souhait, une prière.

QU'IL VIENNE ME VOIR.



La modalité impérative se marque par l'usage :

- Du mode impératif : Travaille bien en classe.
- Du mode subjonctif : Qu'il travaille bien en classe.

Dans certains contextes, on utilise aussi :

- L'indicatif futur : Vous travaillerez bien en classe.
- L'infinitif précédé de la négation : Ne pas déranger.
- Une phrase interrogative (la forme est interrogative, mais la modalité reste impérative) : Voulez-vous fermer la porte ?

## Remarques

### 1. *Le présupposé*

Voici trois phrases qui se distinguent par leur modalité obligatoire.

Tu termines ton travail rapidement. (énonc.)

Termine ton travail rapidement. (Impér.)

Termine-tu ton travail rapidement ? (Interr.)

Seule la première phrase transmet explicitement une information. Remarquons toutefois que ces trois phrases « présupposent » un même contenu, à savoir « tu as un travail à faire et qui n'est pas terminé ». Le « présupposé » est l'information contenue en dehors du message proprement dit ; il reste identique même lorsque la modalité obligatoire varie.

### 2. *La phrase exclamative*

La phrase exclamative est une phrase caractérisée par une intonation expressive et mettant en relief les émotions du locuteur. Cette intonation peut aussi bien être apportée à une phrase énonciative, interrogative ou impérative.

C'est extraordinaire ! Quel temps ! il va neiger !

Qu'est-ce qu'il n'a pas plu ! Que c'est triste !

Bien joué ! Bravo ! Dommage !

## Les modalités facultatives.

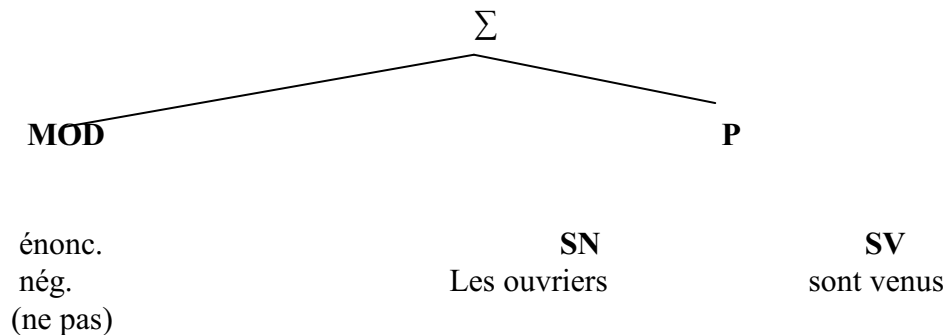
A chacune des trois modalités obligatoires peuvent s'adjoindre d'autres modalités appelées « modalités facultatives ». Les modalités facultatives ne s'excluent pas mutuellement ; elles peuvent donc se combiner entre elles. On distingue trois modalités facultatives : la négation – l'emphase – le passif.

### A. La négation.

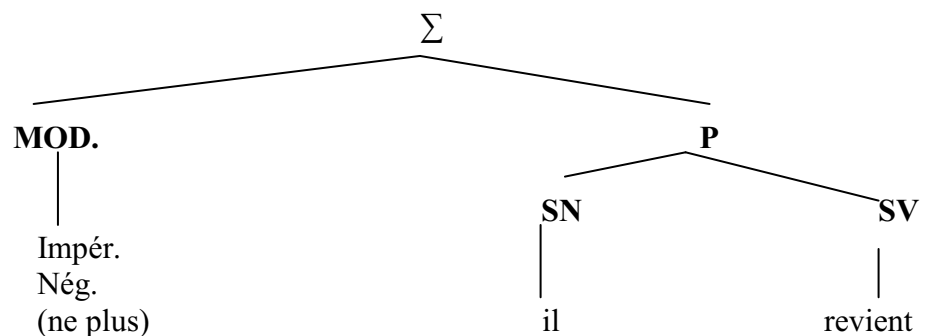
La modalité négative se marque par

- « ne » + adverbe « pas, plus, guère, point, jamais, ... »
- « ne » + pronom « rien, aucun, personne, ... »
- « ne » + déterminant « aucun, nul, ... »

LES OUVRIERS NE SONT PAS VENUS.



QU'IL NE REVIENNE PLUS.



## Remarques

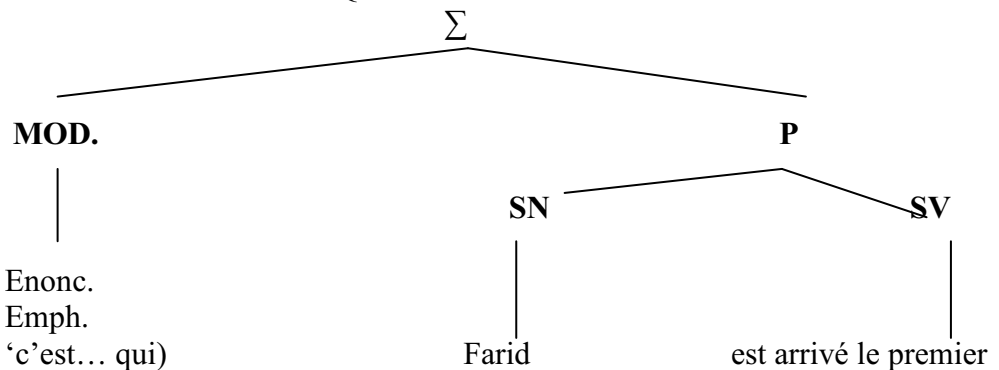
1. « Pas » s'efface dans certaines expressions et dans le langage recherché : « si je ne me trompe », « si je m'abuse », « je n'ose vous dire ma gratitude », « je ne sais si je peux »,...
2. « Ne » s'efface souvent dans le langage parlé : « j'ai pas dit... »
3. « Ni » : « Il n'est pas gros. Il n'est pas petit. Il n'est ni gros ni petit.
4. Pour exprimer la négation, la langue dispose d'autres moyens que la forme négative, par exemple les antonymes et l'ironie. Mais dans ce cas, on ne parlera pas de modalité négative de la phrase.

## B. L'emphase.

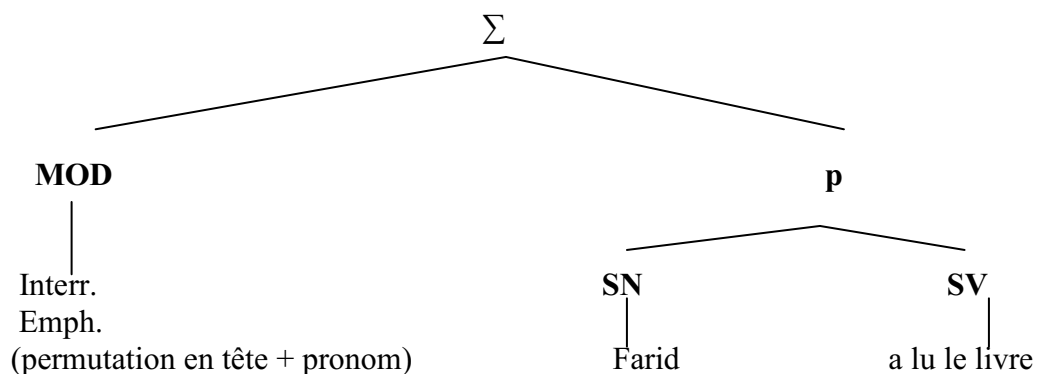
L'emphase est la mise en relief d'un élément de la phrase. Elle se marque par :

- Le présentatif « c'est ... qui », « c'est...que »
- La permutation en tête de phrase de l'élément mis en relief + pronominalisation.
- La permutation en fin de phrase de l'élément mis en relief + pronominalisation.

C'EST FARID QUI EST ARRIVE LE PREMIER.

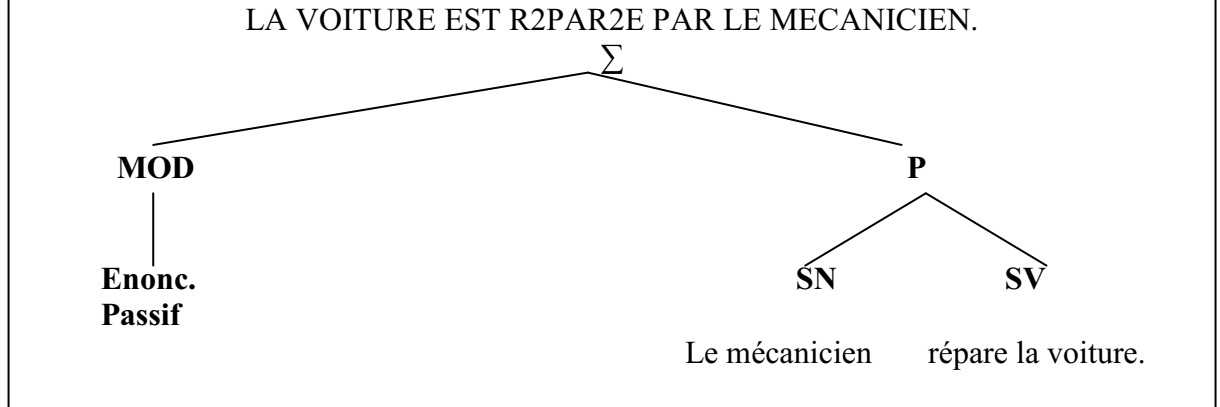


LE LIVRE, FARID L'A-T-IL LU ?



## Le passif.

La modalité passive se marque par la permutation du syntagme nominal sujet et du complément de verbe, et par l'emploi de l'auxiliaire « être » + participe passé + préposition « par ».



### Remarques.

1. Le sujet indéfini « on » s'efface dans la tournure passive : on répare la voiture. La voiture est réparée.
2. La modalité passive peut se marquer aussi par l'emploi de tournures pronominales : il se prend pour le chef. La leçon s'apprend vite.

## Les phrases de base.

La structure fondamentale de la phrase est constituée de deux syntagmes : le syntagme nominal et le syntagme verbal. C'est à partir de cette structure que, par le biais des transformations linguistiques, vont se produire tous les énoncés.

Chomsky<sup>6</sup> va prendre comme postulat au départ la phrase affirmative (assertive, déclarative, énonciative). Cette phrase de base va constituer la phrase noyau.

Phrase de base = phrase noyau = P.

---

<sup>6</sup> Chomsky : linguiste qui a été à l'origine de la grammaire générative et transformationnelle.

La phrase de base est susceptible de générer un nombre infini de phrases grammaticalement correctes et également susceptibles de transformation.

La phrase ayant subi une transformation est appelée *phrase de surface*

Cependant, cette structure fondamentale ( $P \longrightarrow SN + SV$ ) peut se réaliser, concrètement, de manières diverses.

On désigne ces diverses réalisations du terme de *Phrases de base*. Les *phrases de base* s'opposent aux *phrases dérivées* qui sont obtenues par transformation d'une ou de plusieurs phrases de base.

## Les types de phrases de base.

### 1. La phrase sans complément.

$P \longrightarrow SN + SV.$

C'est la phrase à laquelle on ne peut rien retrancher sans altérer sa grammaticalité.

Cette phrase, la plus simple, se réduit à un syntagme nominal et à un verbe.

$P \longrightarrow SN + SV$  dans laquelle  $SV \longrightarrow V + \emptyset$   
*Exemple* : les feuilles mortes tombent.

### 2. La phrase à un complément direct (verbe transitif).

$P \longrightarrow SN + SV$  dans laquelle  $SV \longrightarrow V + SN.$   
*Exemple* : Le passant achète un journal.

### 3. La phrase à un complément indirect ou prépositionnel.

$P \longrightarrow SN + SV$  dans laquelle  $SV \longrightarrow V + S$  prép.  
*Exemple* : je pars en voyage

#### 4. La phrase à deux compléments.

P → SN + SV dans laquelle SV → V + SN + SN prép.  
*Exemple* : L'enfant obéit à son père.

#### 5. La phrase à verbe être ou avoir.

P → SN + SV dans laquelle SV → V être/ avoir + expansion.

La phrase à verbe être ou avoir (et les autres verbes d'état comme *sembler, paraître, rester, etc.*) entre dans le schéma général des phrases SN + SV.

Elle se distingue par la variété de ce que l'on appellera « l'expansion de V ». Cette expansion peut être :

- adjectivale : *ils sont revenus.*
- Nominale non prépositionnelle avec déterminant : *Cette femme est une institutrice.*

Non prépositionnelle sans déterminant : *cette femme est institutrice.*

Prépositionnelle : *Nous sommes du même âge.*

- adverbiale : *il est debout – le car est loin – le soleil est déjà haut.*

La phrase à verbe être est apparentée à la phrase à verbe avoir. L'une peut être facilement convertible en l'autre.

*Exemple* :

Je suis assoiffé. J'ai soif.

Je suis malade. J'ai mal

La fonction des expansions du verbe être peut varier. Lorsque l'expansion peut se pronominaliser par *le*, on lui confère la fonction d'attribut du sujet. Lorsque l'expansion se pronominalise par *y* ou *en*, on dira qu'il s'agit d'un *complément du verbe copule*.

*Exemple* :

Cette femme est une institutrice. Elle l'est. (Attribut)

Le car est loin. Il y est. (Complément).



## 6. La phrase à présentatif.

P → SN + SV dans laquelle SN → ∅ et SV.  
Présentatif + expansion.

a) **C'est** a une fonction déictique<sup>7</sup> : il renvoie, comme le geste, à une réalité extralinguistique ou au contexte phraséologique immédiat, pour désigner ou caractériser.

**C'est** a aussi une fonction d'emphase : C'est notre équipe qui a gagné.

Le présentatif **c'est** peut introduire :

- Un nom : c'est un homme
- Un adjectif : c'est juste.
- Un adverbe : c'est loin.
- Un pronom ; c'est lui.
- Une phrase : c'est comme tu veux.

### b) Voilà, voici.

Le présentatif porte :

- Sur le nom ; voici la fin du match.
- Sur l'adjectif : voici une charmante dame.  
La charmante dame que voilà.
- Sur une phrase : voilà qu'il revient.

### c) Il y a.

Il introduit un syntagme nominal : il y a un lion dans la cage.

Il introduit une phrase : il y a que nous nous sommes entendus sur l'affaire.

---

<sup>7</sup> On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit, au moment de l'énonciation ou aux partenaires de la communication.

## 7. La phrase impersonnelle.

P → il + V impersonnel.

Ces phrases se distinguent par la présence d'un « il » qui est sémantiquement vide. Sa fonction est d'introduire l'énonciation d'un fait brut signifié par le verbe ou par le verbe et son expansion.

*Exemple :*

Il pleut – il neige.

### Remarques.

1. Il convient de mettre à part une structure particulière : la « phrase non verbale ».

La phrase non verbale se caractérise par l'absence d'un verbe conjugué. Elle s'organise autour d'un élément linguistique de classe grammaticale variable :

- Un nom (phrase nominale) : la chute de l'arbre.
- Un adjectif (phrase adjectivale) : très satisfait de votre travail.
- Un adverbe (phrase adverbiale) : effectivement.
- Un infinitif (phrase infinitive) : ne pas sortir.
- Une interjection (phrase interjective) : oh ! mon Dieu !

2. La phrase de base se présente toujours avec la modalité énonciative et ne possède qu'un seul verbe conjugué.
3. On peut toujours ajouter à n'importe laquelle des formules de la phrase de base un complément de phrase.

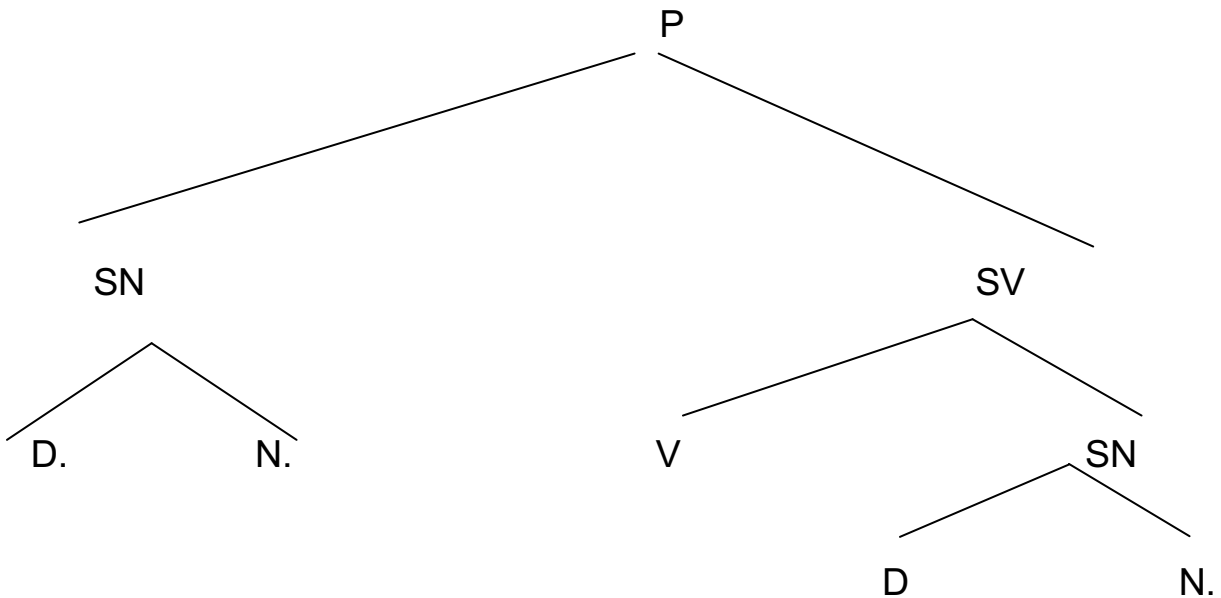
*Exemples :*

Cet été, il fera très chaud.

Je travaille toute la journée.

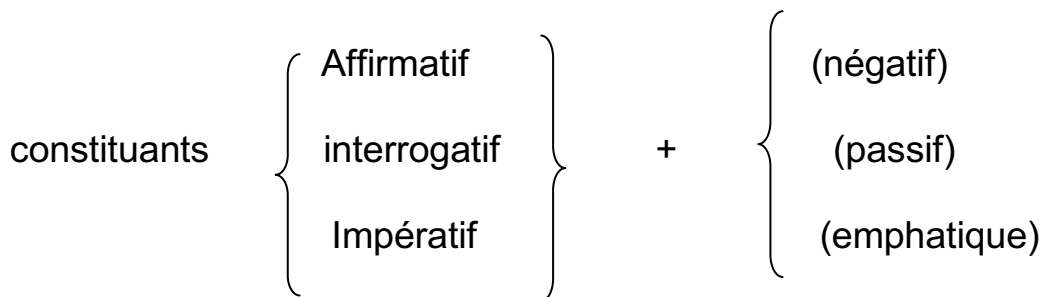
Il se rend à son travail avec empressement.

En résumé, on peut dire que la description syntagmatique peut s'opérer de deux manières : soit par un graphe arborescent appelé indicateur syntagmatique ou arbre syntagmatique soit par une série de règles de réécriture.



### Les règles de réécriture.

$\Sigma$  = constituant + P.



## Exercices d'application.

1. Analyse les phrases suivantes en indiquant les modalités obligatoires de chacune d'elles.

Les enfants reviennent.  
Qu'il fasse son travail !  
Reviendra-t-il ce soir ?

2. Analyse les phrases suivantes en leurs constituants immédiats et indique les modalités facultatives.

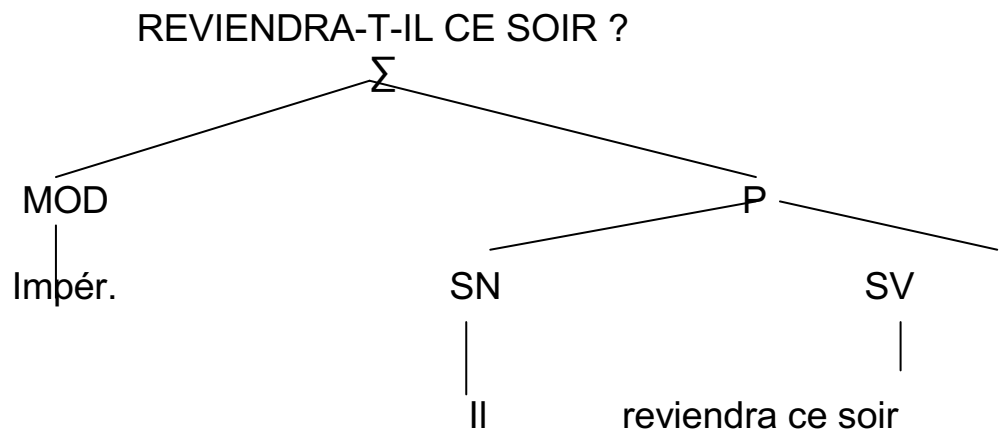
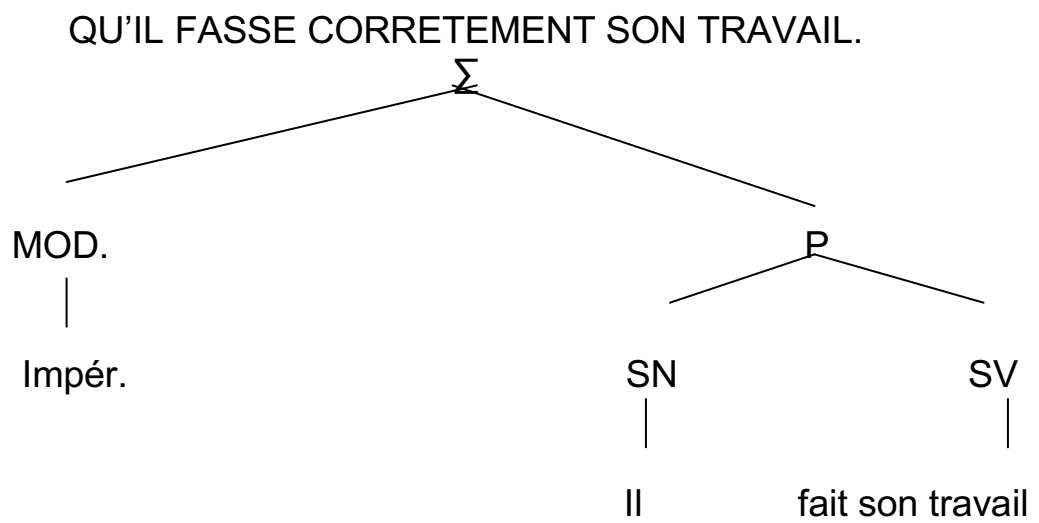
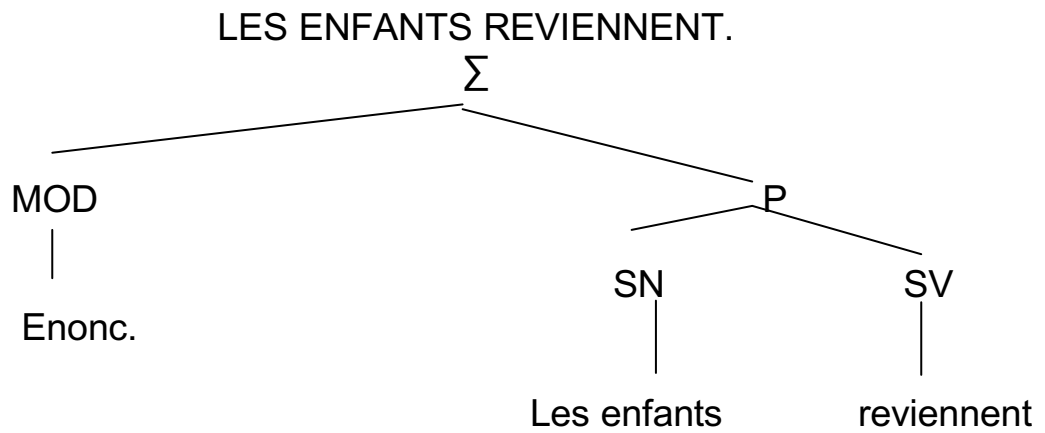
Le match a été remporté par notre équipe.  
Les oiseaux ne sont plus revenus.  
Ce film, je l'ai déjà vu.

3. En combinant les modalités obligatoires et les modalités facultatives, essaie de tracer un tableau récapitulatif.
4. Schématise les phrases suivantes pour retrouver leurs types :

J'offre un cadeau à ma sœur.  
Il chante.  
Je pars en ville.  
Les ouvriers réparent la machine.  
Il neige.

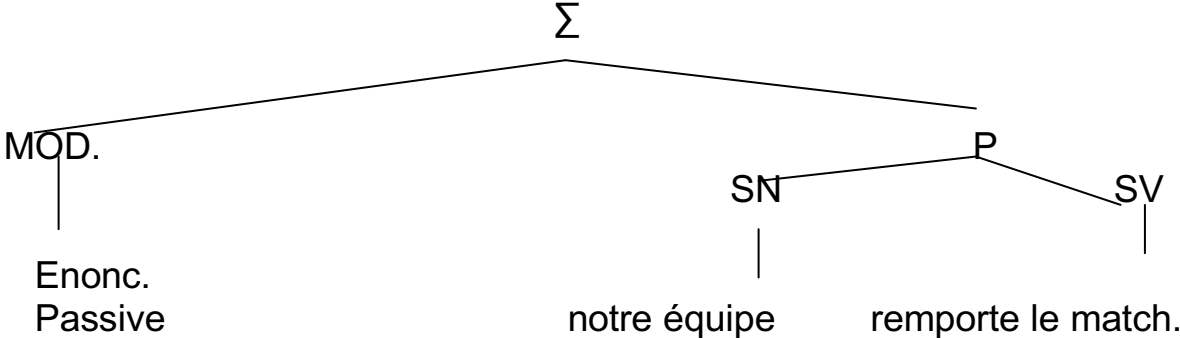
# Corrigé des exercices.

## Exercice 1.

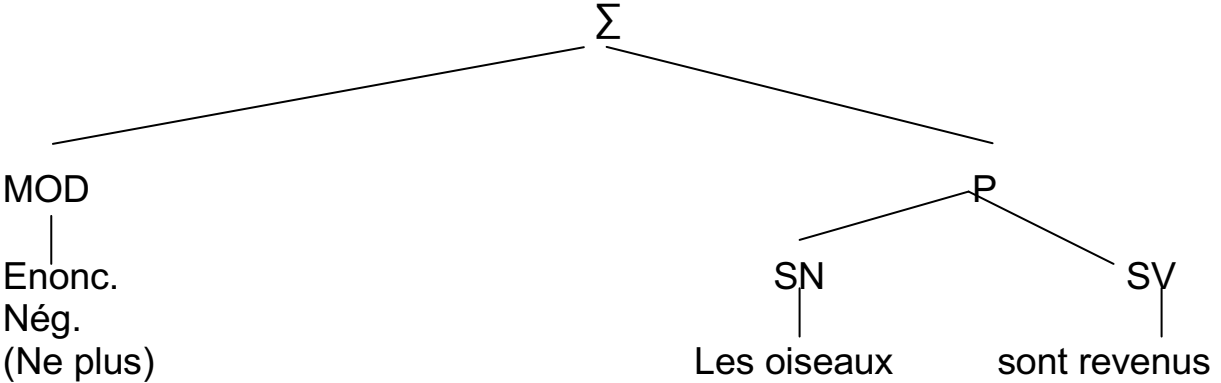


**Exercice 2.**

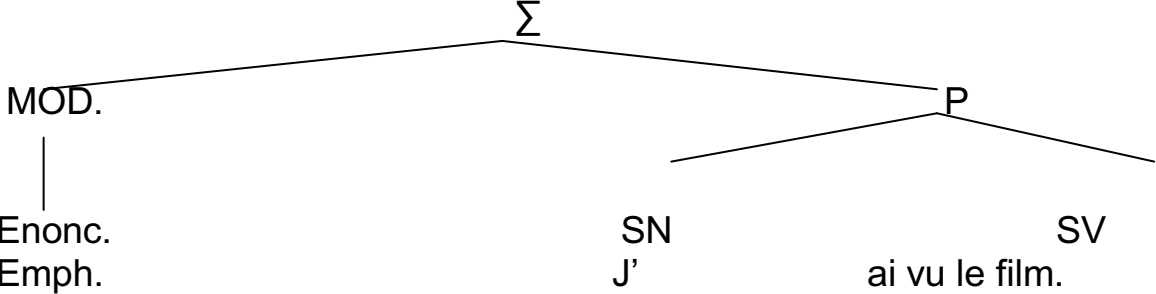
LE MATCH A ETE REMPORTE PAR NOTRE EQUIPE.



LES OISEAUX NE SONT PLUS REVENUS.



CE FILM, JE L'AI DEJA VU.



### Exercice 3.

Les multiples combinaisons des modalités obligatoires et facultatives peuvent donner lieu au tableau suivant ;

	ø	nég.	emph.	pass.	nég. emph.	nég. pass.	emph. pass.	pass. emph. nég.
énonc								
impér.								
interr.								

*Exemple :*

*Modalités interrogative, passive, emphatique, négative.*

Cet homme, n'a-t-il pas vu ce film ?

### Exercice 4.

J'offre un cadeau à mon frère.

P → SN + SV . SV → V + SN + SN prép.

La phrase a deux compléments.

Il chante.

P → SN + SV . SV → v + ø

La phrase n'a pas de complément.

Je pars en ville.

P → SN + SV. SV → V + SN prép.

La phrase a un complément prépositionnel.

Les ouvriers réparent la machine.

P → SN + SV. SV → V + SN

La phrase a un complément direct.

Il neige.

P → il + verbe impers.

C'est une phrase impersonnelle.



## Grille d'évaluation

Critères de réussite	oui	non
Etes-vous parvenus à repérer aisément les constituants immédiats des phrases données en exercices ?		
Pouvez-vous citer de mémoire les modalités obligatoires ?		
pouvez-vous citer de mémoire les modalités facultatives ?		
Pouvez-vous appliquer les modalités obligatoires et facultatives à n'importe quel type de phrase ?		
Pouvez-vous citer de mémoire les différents types de phrases ?		
Pouvez-vous les schématiser aisément ?		
Pouvez-vous produire des phrases en fonction d'un schéma donné ?		

## **Ouvrages de référence :**

Pour approfondir vos connaissances dans le domaine de la grammaire générative et transformationnelle, vous pouvez consulter les auteurs suivants :

N. RUWET, *Introduction à la grammaire générative*. Paris, 1967

N. CHOMSKY, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, 1971

N. CHOMSKY, *Structures syntaxiques*, Paris 1967

DUBOIS – CHARLIER, *Comment s'initier à la linguistique ?*

J. DUBOIS, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris 1967